

COVID 19 - Cellule d'appui aux écoles et aux EPLE

En cette période inédite, des cellules d'appui ont été mises en place (aux échelons académique et départemental), visant à la fois à sécuriser l'encadrement pédagogique en lui fournissant des réponses robustes, étayées par des équipes d'experts, et à permettre un meilleur pilotage académique des opérations de déconfinement.

Les cellules départementales d'appui sont compétentes sur le premier et le second degrés pour toutes questions relatives au protocole sanitaire, à l'accueil des élèves, à l'organisation pédagogique et au soutien des personnels.

Pour toute question relevant de la compétence des collectivités, le lien sera fait avec elles par les IEN en ce qui concerne les mairies, par les cellules départementales en ce qui concerne le Conseil départemental, et par la cellule académique en ce qui concerne le Conseil régional.

La cellule d'appui départementale est inter-catégorielle afin de répondre à des questions qui appellent souvent des réponses nécessitant des compétences croisées : sanitaires, pédagogiques, règlementaires, organisationnelles...

Les cellules départementales peuvent être sollicitées par les IEN pour les écoles et par les personnels de direction pour les EPLE, les parents s'adressant directement aux directeurs d'école ou aux personnels de direction des EPLE.

Composition de la cellule d'appui départementale

- Directeur de cabinet DSDEN 40 *Serge TAUZIET*
- IENA *Francis WEBER*
- Médecin de prévention et CT médecin *Claire PATARD et Agnes POUBLAN*
- CT infirmière *Evelyne SPORTIELLO*
- CT service social aux élèves *Monique DARRAULT*
- CT service social aux personnels *Valérie DUCOUT*
- Conseiller de Prévention *Philippe BRANGER*
- EMS *Frédéric PLESSIS, Mélanie LATTERADE, Cédric COURTOT*

Numéro d'appel de la cellule d'appui de la DSDEN 40 : 05 58 05 66 66

Pour ce qui est des personnels

Une cellule d'écoute offrant un accompagnement psychologique, médical et social est en place. Elle est accessible au 05-40-54-71-34 de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Cette cellule fonctionne en partenariat avec la MGEN qui propose un numéro vert pour échanger en cas de besoin avec un psychologue : 0805-500-005

Pour toute question d'ordre spécifiquement médical, une adresse mail est également veillée par des médecins de l'Education nationale : ce.medical@ac-bordeaux.fr